



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 29 L'an deux mille vingt six
Le 27 mars

Présents :
Le Conseil municipal de Landivisiau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Samuel PHELIPPOT, Maire.

Votants :

Procurations : Conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, tous les membres du Conseil municipal en exercice sont présents, à l'exception de Marc GUIGANTON qui a donné pouvoir à Samuel PHELIPPOT, Delphine LE ROUX qui a donné pouvoir à Sébastien JEZEQUEL.

Convocation du Conseil Municipal en date du 23 mars 2026

Secrétaire de séance : Estéban PINSON CHAGNIOT.

N° D_2026-03-27-04

Objet : ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Vu les articles L. 2122-1 à L. 2122-2-1 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que la commune peut disposer de 8 adjoints au maire au maximum,

Considérant que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil municipal,

Considérant l'appel à candidature aux fonctions d'adjoints au maire auprès des 4 listes :

- 1 – « Landivisiau, Un Cap, une Dynamique » : Sonia TORRES,
- 2 – « Landi à venir » : Sébastien JEZEQUEL,
- 3 - « Ensemble pour Landivisiau » : Samuel PHELIPPOT,
- 4 – « Un Esprit d'Ouverture pour Landivisiau » : Gaëlle MARTINEAU.

Considérant l'unique liste « Ensemble pour landivisiau » ayant proposé une candidature,

Considérant que, chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote,

Considérant qu'après le dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de votants (bulletins déposés)29.....
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau 0.....
Nombre de suffrages déclarés blancs7.....
Nombre de suffrages exprimés22.....
Majorité absolue11.....

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Proclame immédiatement installés dans leurs fonctions les adjoints au maire figurant sur la liste conduite par M. Samuel PHELIPPOT,

Précise que ces derniers prennent rang dans l'ordre de cette liste :

1 ^{er} adjoint	Eliane AUFFRET
2 ^{ème} adjoint	Benjamin ROPERT
3 ^{ème} adjoint	Morgane PERON
4 ^{ème} adjoint	Erwan SAOUT
5 ^{ème} adjoint	Rachel KEROUANTON
6 ^{ème} adjoint	Estéban PINSON CHAGNIOT
7 ^{ème} adjoint	Emmanuelle MARY
8 ^{ème} adjoint	Claude ABIVEN

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.

Landivisiau, le 27 mars 2026

Le Maire,
Samuel PHELIPPOT

